[illegible]—
Taxe de 1882 montant à 24c
Taxe de 1883 montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Neuvième et Dixième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 309; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 30 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 117 pieds.

BIGGOT, J. F.—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Dixième et Napoléon, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 321; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Dixième.

BOURGEOIS, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Dixième et Napoléon, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 321; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 150 pieds.

BURNS, Mme J. P.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Neuvième, Jefferson et Dixième, désignés comme lots Nos. 13 et 15 de l'ilet Nos. 306 et 325; les dits lots Nos. 13 et 15 mesurent 105 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

BURNS, Mme J. P.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Neuvième et Dixième, désigné comme lot No. 17 de l'ilet Nos. 306 et 325, le dit lot No. 17 mesure 51 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

BOUCHE, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Neuvième et Dixième, désignés comme lots Nos. 16 et 12 de l'ilet Nos. 308 et 330; les dits lots Nos. 16 et 12 mesurent 61 pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de 150 pieds.

BONDUIT, SARAPHINE—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Dixième et Nelson, désignée comme une portion de l'ilet No. 338; la dite portion forme l'encoignure des rues Marie et Monroe.

BELLANGER, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Onzième et Nelson; désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 357; le dit lot No. 9 mesure 100 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 300 pieds.

BOISSEAU, F. O.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Onzième et Nelson, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 358; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 100 pieds de face aux rues Nelson et Onzième sur une profondeur de 361 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Nelson, Onzième et Jefferson.

BLOCK, M., ET J. H. KEROBS—
Taxe de 1882, montant à 27c
Taxe de 1883, montant à 27c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Onzième et Nelson, désignés comme les lots Nos. 5, 7, 8 et 9 et la moitié du lot No. 6 de l'ilet No. 362.

[illegible]URGEA, M. T., ET J. SLIDELL—
Taxe de 1882, montant à $1 44
Taxe de 1883, montant à 1 44
Un certain ilet de terre, et ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Onzième et Belfast, désigné comme l'ilet No. 370; le dit ilet No. 370 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

BONFILS, P.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Clay, Pritchard, le chemin de fer Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago, désigné comme triangle de l'ilet No. 457.

BROHAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 8 à 24 de l'ilet No. 380; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 14 à 21 mesurent 240 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 20 forme l'encoignure des rues Jefferson et Onzième; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Léonidas et Onzième; le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Léonidas et Nelson.

BROADWELL, Mme EVELINA—
Taxe de 1882, montant à $1 38
Taxe de 1883, montant à 1 38
Vingt-trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Belfast et Onzième, désignés comme les lots Nos. 2 à 24 de l'ilet No. 393; les dits lots Nos. 2 à 10 mesurent 270 pieds de face à la rue Clay sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent [illegible] de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 13 à 22 mesurent 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Belfast sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Onzième.

BOURG, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Miliaudon, Levée et Oliver, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 20; le dit lot No. 7 mesure 38 pieds de face à la rue Général Scott et 72 pieds à l'arrière sur une profondeur de 93 pieds.

BARTHELEMY, M.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Esther et Anne, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 29; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 149 pieds.

BACAS, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Pearl et Commercial, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 76; les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 168 pieds.

BUELER, MARIE—
Taxe de 1882, montant à ....$4 2[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....4 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Clinton, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 78; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 49 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 168 pieds; le dit lot No. 26 forme l'encoignure des rues Deuxième et Lowerline.

BREMMET, JAMES—
Taxe de 1882 montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 103; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BORREL, Mme MARIA—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, DeArmas and Macarty, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 39; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 107 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Adams et Macarty.

BRIDGE, E. G.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Miliaudon, Macarty et Commercial, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 43; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Macarty sur une profondeur de 150 pieds.

BLASS, THOMAS—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Pearl et Commercial, désignés comme les lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 56; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 107 pieds.

BEASON, A.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Live Oak, Upperline, Treizième et le Chemin de fer St. Louis et Chicago, désignée comme la moitié de l'ilet No. 430.

BIER, HENRY—
Taxe de 1882, montant à 18c
Taxe de 1883, montant à 18c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Collapissa et le Chemin de fer de N. O., St. Louis et Chicago, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8 étant les deux-tiers de l'ilet No. 442 et un tiers de l'ilet No. 444; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 122 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

BROWN, A. J.—
Taxe de 1883, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 103; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BALTZ, Mme MADELINE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 100; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds.

BERGEROT, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 125; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 137 pieds.

BIER, HENRY—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Collapissa, Treizième et le Chemin de fer Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago désignés comme les lots Nos. 11 et 12, étant les deux tiers de l'ilet No. 442 et un tiers de l'ilet No. 444; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 61 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 152 pieds.

BERTELL, Mme R. [illegible]—
Taxe de 1882, montant à $1
Taxe de 1883, montant à 1
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 130; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent 90 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de [illegible]; le dit lot No. 10 forment l'encoignure des rues Adams et Quatrième.

BROOKS, SUC. GEO.—
Taxe de 1882, montant à ....$8 4[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....8 4[illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 18 à 23 de l'ilet No. 134; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 60 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 145 pieds; [illegible] le dit lot No. 22 [illegible] Carrollton sur une profondeur [illegible]; le dit lot No. 23 mesure [illegible] Zimple [illegible] l'avenue Carrollton.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882 montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Levée, Marie et Quatrième, désigné comme lot No. 35 de l'ilet No. 140; le dit lot No. 35 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désigné comme lot No. 34 de l'ilet No. 140; le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds.

BRONSEMA, CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Taxe de 1883 montant à ....1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Marie, Plum et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 144; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 150 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'enchérisseur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent de frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Percepteur de Taxes d'Etat–District Supérieur, Ville d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 27ème jour de décembre, A. D. 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dues, à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 2 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

POWER, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Dix-septième, Mary, Martha et St. Pierre, désigné comme l'ilet No. 24.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburgh, Quinzième, Mary, Martha et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 21; le dit ilet mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Seizième, Mary, Martha et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 22; le dit ilet mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Pierre, Seizième, Mary et Martha, désigné comme l'ilet No. 23.

PIERCE, Mme JAS.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chestnut, désignée comme trois-quarts du lot No. 5 de l'ilet No. 31, la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue Oliver sur une profondeur de 60 pieds.

POWER, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre et Marley, désigné comme l'ilet No. 7; le dit ilet mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWER, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Douzième, St. Pierre et Marley, désigné comme l'ilet No. 12; le dit ilet mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWER, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, Mary, Martha et St. Pierre, désigné comme l'ilet No. 20; le dit ilet No. 20 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

REMMICK, FRANK C.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Léonce, l'avenue Henry Clay, les rues Henry et Edmond, désigné comme l'ilet No. 114 (Burtheville); le dit ilet mesure 248 pieds de face et 241 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

REMMICK, FRANK C.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Léonce, l'avenue Henry Clay et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 116 (Greenville); le dit ilet mesure 198 pieds de face et 178 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

REMMICK, FRANK C.—
Taxe de 1882, montant à ....$6 0[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....6 0[illegible]
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, Edmond et Foucher, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'ilet No. 112 (Burtheville); les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Léonce sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Léonce sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurent ensemble 120 pieds de face à la rue Edmond sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Léonce et Foucher; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Léonce et Edmond.

RIVET, FRANKLIN P.—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Peniston, Camp et Gén. Taylor, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 224; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 130 pieds.

RANDELL, M. E.—
Taxe de 1883 montant à $1 80
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Cadiz et Valence, désignée comme une moitié de l'ilet No. 564.

REMMICK, FRANK C.—
Taxe de 1882, montant à $4 50
Taxe de 1883, montant à 4 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Breslau, Victor, l'avenue Henry Clay et Bloomingdale, désignés comme les lots Nos. 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 107 (Burtheville); les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent ensemble 150 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9 et 10 forment l'encoignure de la rue Breslau et l'avenue Henry Clay.

RICKER, OCTAVIE E.—
Taxe de 1882, montant à $18 00
Taxe de 1883, montant à 18 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Green, St. George, l'avenue Henry Clay et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 98 (Burtheville).

ROBINSON, Mme W. P.—
Taxe de 1882, montant à $2 16
Taxe de 1883, montant à 2 16
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Georges, St. André, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 573; la dite portion de l'ilet No. 573 mesure 31 pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur de 110 pieds.

RONDEAU, W. A. S.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à ....$1 2[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McKenna, York, Octavie et la ligne de division, désigné comme l'ilet No. 112.

ROEHM, JOHN—
Taxe de 1882, montant à ....$2 4[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....2 4[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Joseph et Arabella, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 11; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 60 pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de 106 pieds; les dits lots Nos. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Joseph et Preston.

REED, Mme LORENZO—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, l'avenue Henry Clay et Bloomingdale, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 110 (Burtheville); le dit lot No. 14 mesure 35 pieds de face à la rue Victor sur une profondeur de 150 pieds.

ROSS, THEODORE—
Taxe de 1882, montant à 40c
Taxe de 1883, montant à 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, l'avenue Henry Clay et Bloomingdale, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 110 (Burtheville); le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Léonce sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Léonce et Bloomingdale.

REID, JNO. H.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à 12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Perrier, Léontine et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 352; le dit ilet No. 352 mesure 239 pieds de face et 312 pieds à l'arrière sur une profondeur de 201 pieds.

REMMICK, FRANK C.—
Taxe de 1882 montant à $2 70
Taxe de 1883, montant à 2 70
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Breslau, Victor, l'avenue Henry Clay et Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16 de l'ilet No. 107 (Burtheville); les dits lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent ensemble 105 pieds de face à la rue Breslau sur une profondeur de 120 pieds; les dits Nos. 14, 15 et 16 forment l'encoignure des rues Breslau et Bloomingdale.

RIEN, JNO. A. F.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Valence et Cadiz, désignés comme les lots Nos. 4 à 10 de l'ilet No. 542; les dits lots Nos. 4 à 10 mesurent 210 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds.

RIEN, JNO. A. F.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 542; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 60 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds.

RIEN, JNO. A. F.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Valence, et Cadiz, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 542.

REID, Mme R.—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Esther, Wall, Pin et Lowerline, désigné comme l'ilet No. 44 (Greenville); le dit ilet No. 44 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

RUSSELL, J. R.—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Pin et Lowerline, désigné comme un demi de l'ilet No. 35 (Greenville.)

REMMICK, FRANK C.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Henry, Léonce, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 115 (Burtheville); le dit ilet mesure 202 pieds de face et 155 pieds à l'arrière sur une profondeur de 290 pieds.

RANCH, N.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Market, Chestnut et Broadway, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 17; le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 90 pieds (Greenville).

ROSE, ALEXANDRE—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 258; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds; les dits lots Nos. 23 et 24 forment l'encoignure des rues Chestnut et Bellecastle.

RODRIGUEZ, P.—
Taxe de 1882 montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Berdeaux et Lyon, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 315; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds.

ROBERTS, EVALINE—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Lyon et Upperline, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet [illegible]; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent [illegible] de face à la rue Laurel sur une profondeur de [illegible] pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Laurel et Lyon.

ROBINSON, MARIE LOUISE—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Dufossat et Bellecastle, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 165; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 115 pieds; les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Constance et Dufossat.

ROEHM, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $10 20
Taxe de 1883 montant à 10 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, l'avenue Peters et la rue Léontine, désigné comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'ilet No. 128; les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 110 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et l'avenue Peters.

RUSTENHOLTZ, A.—
Taxe de 1882, montant à ....$3 6[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....3 6[illegible]
Une portion de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Constantinople et Austerlitz, désignée comme une portion de lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 150; la dite portion des lots Nos. 11 et 12 mesure 35 pieds 3 pouces de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 54 pieds.

REIGNAND, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à ....$3 6[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....3 6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Milan et Berlin, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 172; le dit lot No. 1 mesure 28 pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de 180 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Berlin et Laurel.

ROBERTSON, JOHN E.—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 12 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Joseph, Front et Octavie, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 69; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 119 pieds; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur de 129 pieds; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 forment l'encoignure des rues Front et Octavie.

ROCHEFORD, Mme P.—
Taxe de 1882, montant à ....$12 0[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....12 0[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Chippewa, Delachaise et l'avenue Louisiana, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 169; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 135 pieds.

RONDEAU, JOHN P.—
Taxe de 1882, montant à $86 90
Taxe de 1883, montant à 42 09
Vingt-quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valmont et Léontine, désignés comme lots Nos. 1 à 4, 6, 7, et 9 à 26 de l'ilet No. 127.

ROBERT, ISAAC E.—
Taxe de 1883, montant à 60c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Darbigny, Claiborne, l'avenue Napoléon et la rue B[illegible], désignée comme la moitié de l'ilet No. 604.

ROSS, HENRY—
Taxe de 1883, montant à ....$15 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hurst, St. Charles, Eléonore et l'avenue Nashville, désignée une portion de l'ilet No. 61.

ROUX, Mme JNO. P.—
Taxe de 1882 montant à 70c
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Eléonore et la ligne de Bloomingdale, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible].

RICE, JACOB—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hurst, Bloomingdale et Eléonore, désigné comme l'ilet No. 55; le dit ilet No. 55 mesure [illegible] pieds de face et [illegible] pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

RICKER, OCTAVIE E.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et [illegible], désignés comme lots Nos. 44 à 55 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 44 à 53 mesurent 300 pieds de face à la rue State sur une profondeur de [illegible] pieds; les dits lots Nos. 54 et 55 mesurent [illegible] pieds de face à la rue State sur une profondeur de [illegible] pieds.

REILLY, JNO.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Bacchus, Peniston et [illegible], désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 6 mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de [illegible] pieds.

RIVERS, R. E.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Apollo, Bacchus, Jena et Cadiz, désigné comme l'ilet No. [illegible].

RIEN, JNO. A. F.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 542, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 150 pieds.

SMITH, S. B., & CO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valence et Bordeaux, désignée comme une moitié du lot No. 2 ou G de l'ilet No. 119, la dite moitié du lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

SULLIVAN, SUC. E. O.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Dufossat et Bellecastle, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 115 pieds.

STICKNEY, Mme MARIE M.—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Dufossat et Bellecastle, désignés comme l'arrière des lots Nos. [illegible] de l'ilet No. 182; les dits lots Nos. [illegible] mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 145 pieds.

ST. CHARLES STREET M. E. CHURCH SOUTH—
Taxe de 1883, montant à $2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, l'avenue Peters et la rue Octavia, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 187; dits lots Nos. 26 et 27 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 26 et 27 forment l'encoignure des rues Constance et Octavia.

SOEURS DE LA SOCIETE DE LA CHARITE CHRETIENNE—
Taxe de 1883 montant à ....$3 0[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Milan et Berlin, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'ilet No. 204, les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds.

SCHNEIDER, SUC. N.—
Taxe de 1882, montant à $5 40
Taxe de 1883, montant à 5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Bellecastle et Valmont, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 126; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 58 pieds de face à la rue Bellecastle sur une profondeur de 191 pieds d'un côté et 150 pieds de l'autre côté.

SMITH, CHARLOTTE S.—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, l'avenue Peters et la rue Léontine, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 133; les lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 115 pieds; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure de la rue Jersey et l'avenue Peters.

STOLL, SUC. CHAS.—
Taxe de 1882, montant à ....$5 6[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....5 6[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Dufossat et Bellecastle désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'ilet No. 196; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 90 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 150 pieds.

SALSBURY, MARIA—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Foucher et Antonine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 280; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 125 pieds.

SALKELD, GEO. B.—
Taxe de 1882, montant à ....$1 6[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....1 6[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Berlin et l'avenue Napoléon, désignée comme une portion des lots Nos. [illegible] de l'ilet No. [illegible]; la dite portion mesure [illegible] pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de [illegible] pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Plaquemine et Berlin.

SOCIETE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, l'avenue Napoléon et la rue Berlin, désignés comme lots Nos. 20 à 25 de l'ilet No. 208; les lots Nos. 20 à 23 mesurent 116 pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de 130 pieds; le lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 180 pieds; le lot No. 24 forme l'encoignure des rues Berlin et Constance, et mesure 30 pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de 120 pieds.

SOCIETE DES SOEURS DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1883, montant à $18 00
Deux certains lots et la moitié de deux autres lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, la place Laurence et la rue Jéna, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 et la moitié des lots Nos. 9 et 12 de l'ilet No. 232; les dits lots Nos. 7 et 8 et la moitié des lots Nos. 9 et 12 mesurent ensemble 75 pieds de face à la place Laurence sur une profondeur de 130 pieds.

SALSBURY, JOHN—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Foucher et Antonine, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 280; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces.

SYME, DAVID H.—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Valmont et Léontine, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 301; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Valmont sur une profondeur de 129 pieds.

STOLL, SUC. CHAS.—
Taxe de 1882 montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 12 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Dufossat, et Bellecastle, désignés comme lots Nos. 3 à 12 de l'ilet No. 241; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 61 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 3 à 10 forment l'encoignure des rues Magazine et Dufossat et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 105 pieds.

STURRE, JOHN ET FRANK—
Taxe de 1883, montant à $7 20
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Cadiz et Valence, désignés comme les lots Nos. 6 à 17 inclusivement de l'ilet No. 479; les dits lots Nos. 6 à 10 mesurent ensemble 150 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 13 à 17 mesurent ensemble 150 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds, et forment l'encoignure des rues Valence et St. Denis; les dits lots Nos. 6 à 10 forment l'encoignure des rues Cadiz et St. Denis; les lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 150 pieds.

SPANGENBERGER, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Marengo et Constantinople, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 415; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent ensemble 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 190 pieds.

SOUTHMAYD, Mme McC.—
Taxe de 1882, montant à $22 80
Taxe de 1883, montant à 22 80
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Delachaise et Foucher, désignée comme lots Nos. 1 à 4 et une portion du lot No. 5 de l'ilet No. 428; la portion du lot No. 5 mesure 29 pieds 7 pouces de face à la rue Apollo sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces; les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Apollo et Delachaise et mesure 90 pieds de face à la rue Apollo sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces.

SEVENTH STREET PROTESTANT ORPHAN ASYLUM—
Taxe de 1883, montant à $15 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick, l'avenue Peters et la rue Valmont, désigné comme l'ilet No. 491; le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

SIMONS, ANN—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 552, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Foucher sur une profondeur de 182 pieds d'un côté et 170 pieds de l'autre côté.

SOUTHMAYD, Mme McC.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Delachaise et Foucher, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 428; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 138 pieds.

SANDERS, Mme SALLIE A.—
Taxe de 1882, montant à $18 00
Taxe de 1883, montant à 18 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, Soniat et Robert, désignée comme l'ilet No. 449, la dite portion mesure 125 pieds de face sur une profondeur de 303 pieds.

SCHULTZ, CONRAD—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Cadiz et Jena, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 453, le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Bacchus sur une profondeur de 120 pieds.

SMITH, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, Général Taylor et Peniston, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 460, le dit lot No. 3 mesure 28 pieds 8 pouces de face à la rue Bacchus sur une profondeur de 120 pieds.

SPECK, AMBROISE—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Marengo et Milan, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 474, les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1 à 5 forment l'encoignure des rues Milan et Dryades.

SCOTT, EDOUARD R.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Valmont et l'avenue Peters, désignée comme l'ilet No. 5[illegible].

STAFFORD, Mme JOHN R.—
Taxe de 1883, montant à 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Georges, St. André, Toledano et l'avenue Louisiane désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 525; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 128 pieds.

SOEUR MARIE ST. CLAUTHAS OU BRIGITTE LASSY—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. George, Long, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds.

SCHNEIDER, N.—
Taxe de 1882, montant à ....$1 5[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....1 5[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Upperline, Long, Breslau et Valence, désigné comme l'ilet No. [illegible]; le dit ilet mesure [illegible] pieds de face sur une profondeur de 200 pieds.

SCOTT, R. P.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Treizième, Pin et Lowerline, désignés comme lots Nos. 1 à 9 de l'ilet No. 1 (Fribourg); les dits lots Nos. 1 à 9 mesurent chaque 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

SCOTT, EUGENE H.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Treizième, Pin et Lowerline, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 81 (Greenville); les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible]AAS, JOS.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, Edmond et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 111; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 110 pieds.

SOUTHWORTH, M. A., E. BLOOMER ET C. E. GIRARDEY & CO.—
Taxe de 1882, montant à $1200 00
Taxe de 1883, montant à 1200 00
La balance de la propriété connue comme succession Foucher, faisant face à la rue St. Charles, mesurant de là, sur la ligne de Greenville ou Fribourg, 7385 pieds 6 pouces. A une certaine pointe [illegible] de là mesurant sur une ligne allant au sud 856 pieds 9 pouces 1 ligne. A une certaine pointe [illegible] de là mesurant sur la ligne de Marley, et sur la direction général de la limite supérieure, 4070 pieds, l'extrême profondeur de la dite portion, et à une pointe où la dite limite supérieure se joint à la limite inférieure le long de la dite ligne jusqu'au [illegible] de la rue St. Charles, 11,687 pieds 6 pouces.

SCOTT, CYRUS—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Ferdinand, Broadway et Chestnut, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 27 (Greenville); le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

SOUTHWORTH, M. A.—
Taxe de 1882, montant à $36 00
Taxe de 1883, montant à 36 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue St. Charles et la ligne de Greenville, désigné comme l'ilet No. —; le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

SMITH, ANDREW W.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Washington, Broadway et Pin, désignés comme les lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No. 71 (Greenville); les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 forment l'encoignure des rues Washington et Broadway.

SAWYER, SOPHIA—
Taxe de 1882, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Oliver, Ferdinand, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 30; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de 97 pieds.

STOULIG, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à $3 40
Taxe de 1883, montant à 3 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Foucher, Chestnut et Broadway, désignés comme lots Nos. 2 à 4 de l'ilet No. 12; les dits lots Nos. 2 à 4 mesurent 90 pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 2 à 4 forment l'encoignure des rues Broadway et Water.

SCHNEIDER, JACOB—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Foucher, Chestnut et Broadway, désignés comme lots Nos. 5 à 9 de l'ilet No. 13; les dits lots Nos. 5 à 9 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 120 pieds.

SEGUIN, Mme E.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Foucher et Pin, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 14; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 211 pieds.

SIMON, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Market, le Chemin Public et la rue Pin, désignée comme une portion de l'ilet No. 15; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Pin sur une profondeur de 90 pieds.

STOULIG, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à ....$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à ....3 [illegible]
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues North Market, Pin, Foucher, Market et Broadway désignés comme lots Nos. 2, 3 de l'ilet No. 16; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 6 et 7 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 120 pieds; le No. 5 forme l'encoignure des rues Broadway et Foucher; le lot No. 8 forme l'encoignure des rues Foucher et Pin.

SAWYER, SOPHIE—
Taxe de 1882, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Wall, Esther, Walnut et Chestnut, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de 120 pieds.

SCHUMACHER, SUC. PH.—
Taxe de 1883 montant à $6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Magazine, Eléonore et la ligne Bloomingdale, désigné comme le lot B de l'ilet No. [illegible]; le dit lot B mesure 53 pieds 4 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds.

[illegible]MALL, IVORY K.—
Taxe de 1883, montant à $15 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Green, St. George, Edmond et l'avenue Henry Clay, désigné comme l'ilet No. 99, le dit ilet mesure [illegible] pieds de face et [illegible] pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

SMITH, Vve R. C.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Perrier, Constantinople et Marengo, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 120 pieds d'un côté et [illegible] pieds de l'autre côté.

SULLIVAN, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à ....1 [illegible]
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], désignés comme lots Nos. [illegible] à 130 inclusivement (Bloomingdale).

SCHOLTZ, F. H.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Soniat, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 91 à 100, inclusivement, à Bloomingdale; les dits lots Nos. 91 à 100 mesurent 300 pieds de face à la rue Soniat sur une profondeur de 170 pieds.

STORTZ, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, l'avenue Nashville et la rue Eléonore, désignés comme lots Nos. 1 à 6 et 16 à 20 de l'ilet No. 99 (Hurstville); les dits lots mesurent 300 pieds de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

SOCIETY OF DAUGHTERS OF CHARITY ST. VINCENT DE PAUL (INSANE ASYLUM)—
Taxe de 1882, montant à $210 00
Taxe de 1883, montant à 300 00
Six certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Camp, Perrier, l'avenue Henry Clay et la propriété Foucher, désignés comme les ilets Nos. 35, 36, 37, 38, 40 et 46 (Burtheville).

STEINBORN, ERNESTINE M.—
Taxe de 1882, montant à $10 90
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chestnut, Coliseum, State et Burtheville désigné comme l'ilet No. 19 (Bloomingdale); le dit ilet No. 19 mesure [illegible] pieds de face et 234 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

SMITH, MARSHALL J.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Martin, Soniat et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 677.

SMITH, MARSHALL J.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883 montant à 60c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Soniat et l'avenue Peters, désigné comme un demi de l'ilet No. 685.

STARKE, P. O.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
La quart d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rickerville, [illegible], la ville de la Nouvelle-Orléans et l'arrière de la ville de [illegible].

STOULIG, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Water, Broadway et le chemin Public. (Greenville).

SOCIETE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Joseph et Arabella (Hurstville); désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 43; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de 120 pieds.

SOCIETE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE—
Taxe de 1882, montant à $3 40
Taxe de 1883, montant à 3 40
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Joseph et Arabella, désignés comme lots Nos. 1 à 9 de l'ilet No. 43, les dits lots Nos. 1 à 9 mesurent 270 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL (LOUISIANA RETREAT)—
Taxe de 1882, montant à $9 00
Taxe de 1883, montant à 12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel, Live Oak, l'avenue Nashville et la rue Eléonore, désigné comme l'ilet No. 21.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL (LOUISIANA RETREAT)—
Taxe de 1882, montant à $18 00
Taxe de 1883, montant à 21 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magazine, Live Oak, l'avenue Nashville et la rue Eléonore, désigné comme l'ilet No. 24, le dit ilet mesure 243 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

SMITH, W. D.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Webster et Bloomingdale, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 40; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 165 pieds.

SPENCER, JNO.—
Taxe de 1883, montant à $24 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No. 161, les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 96 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 161 pieds.

[illegible]
Taxe de 1882 montant à ....[illegible]
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, [illegible] désignée comme la moitié de l'ilet No. [illegible]

SCOTT, A.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Treizième, Pin et Lowerline désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1 (Fribourg); le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds.

TAYLOR, Wm. G.—
Taxe de 1883, montant à $15 00
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Joseph et Octavie, désignée comme la moitié de l'ilet No. 188.

TRIPLER, MARIE ANNIE—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Plaquemine, Berlin et Milan, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque [illegible] pieds de face à la rue Milan une profondeur de 120 pieds.

TAYLOR, GEORGE—
Taxe de 1883 montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Quatrième et Van Buren, désigné comme l'ilet No. 154.

THORN, J. F.—
Taxe de 1882, montant à $18 00
Taxe de 1883 montant à 30 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Front, Levée, Ste et Hurstville, désigné comme l'ilet No. (Bloomingdale); le dit ilet mesure 286 pieds face sur une profondeur de 300 pieds.

THERESA, JACOB—
Taxe de 1882 montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hopkins, Minturn, Joseph et l'avenue Nashville désignée comme un triangle de l'ilet No. 167 (Hurstville), le dit triangle mesure 46 pieds de face et 16 pieds à l'arrière sur une profondeur de 200 pieds.

THERESA, JACOB—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Hodge, Joseph et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. [illegible] (Hurstville), le dit ilet mesure 191 pieds de face et 97 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

TAYLOR, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. Georges, Cadiz et Valence, désigné comme l'ilet No. 566.

THIAC, J. W.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. Georges, Upperline et Valence, désignés comme lots Nos. 18 à 21 de l'ilet No. 581.

TERRY, WILLIAMSON—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin et autre propriété, désigné comme l'ilet No. 119.

THAYER, HOLDEN—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breedlove et De Armas, désigné comme l'ilet No. 127.

THORP, ISAAC—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Wall, Esther, Walnut et Chestnut, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 41 (Greenville); le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de 120 pieds.

TERRELL, SUC. R.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue South, le Chemin Public, les rues Front, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 4 (Greenville); le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue South sur une profondeur de 120 pieds.

TOURO, INFIRMERIE ET ASSOCIATION DE BIENFAISANCE HEBRAIQUE—
Taxe de 1882, montant à $36 00
Taxe de 1883, montant à 300 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Plaquemine, Prytania, Aline, désigné comme l'ilet No. [illegible] mesure 250 pieds de face sur [illegible] pieds.